

LES TROIS PÔLES DE LA FORCE NORMATIVE

OUTIL DE DIAGNOSTIC DE LA FORCE DES NORMES EN DROIT

- Quelle est la **source** de la norme ?
- Quelle est la **qualité**, l'**autorité** de son émetteur ?
- Quelle est sa place dans la **hiérarchie** des normes ?
- La norme est-elle formellement **valide** ?
- Quelle est la nature de l'**instrument** qui la porte ?
- Comment est formulé son **énoncé** ?
- Quelle est sa **légitimité** ?
- Quelle est l'**intention** de son émetteur ?

VALEUR NORMATIVE

"Vocation à fournir référence"

*Force conférée
par la source*

FORCE NORMATIVE

*Force exercée
sur les destinataires*

PORTÉE NORMATIVE

"Fait de servir de référence"

- La norme produit-elle des **effets**
 - sur les **conduites, sur les pratiques** ?
 - sur le **droit** lui-même ?
- Quels effets ? De régulation, de dissuasion, d'incitation, d'harmonisation, etc. ?
Des effets attendus, secondaires, pervers, etc. ?
- Y a-t-il, à l'égard de la norme, **réception**, acceptation, adhésion ? Inertie, résistance ?
 - par ses destinataires ?
 - par le corps social ?
 - par la doctrine ?
 - par les praticiens du droit ?

*Force attribuée
par le système juridique*

GARANTIE NORMATIVE

*"Réaction potentielle et/ou effective
du système juridique pour assurer le
respect et la validité de la norme"*

- La norme est-elle assortie de **contrainte** ?
Susceptible d'exécution forcée ?
- La norme est-elle **sanctionnable** ?
- La norme est-elle **contestable** ?
- La norme est-elle **utilisable pour contrôler** la légalité, au sens large, d'autres normes ?
- La norme est-elle **opposable** ?
- La norme est-elle **mobilisable** par le juge ?
 - d'office ?
 - au fondement de sa décision ?
 - au soutien de sa motivation ?
- La norme est-elle **invocable** en justice ?
- Est-elle effectivement sanctionnée, contestée, opposée, mobilisée, invoquée ?

DIAGNOSTIC DE LA FORCE NORMATIVE

- **Détermination théorique de la valeur normative "à la source"** : la norme a-t-elle une valeur obligatoire, recommandatoire, déclaratoire... ? Quelle est sa validité, sa légitimité ?
- **Observation empirique de la portée normative "sur le terrain"** : la norme a-t-elle sur les conduites, sur les pratiques, sur le droit, une portée forte, faible, nulle ?
- **Mesure technique de la garantie normative attribuée par "le système juridique"** : la norme jouit-elle d'une garantie complète, partielle ou inexistante ?
- **Y a-t-il adéquation ou distorsion entre les pôles ?**

SYNTHÈSE